



DISPOSITIF DE FORMATION pour officiel (en bleu, à la charge du comité 33)

Formation officiel départemental : inscription souhaitée avant le 30/11/17 :

- 4 pratiques lors de championnats (au moins 3 départementaux) dont au moins 1 championnat estival, encadrées par un tuteur régional du club ou désigné par le Directeur de réunion.
- Une évaluation (pratique et oral) passée avec un juge désigné par le Comité
- Un QCM sur la qualification choisie
- Une formation théorique (organisée au niveau des clubs)
- Nomination faite par le Comité

Formation officiel régional, inscription avant le 30/11/17 :

- 1 examen écrit samedi 30 juin, lieu à déterminer
- 4 pratiques évaluées (sauts, lancers, courses), 3 pour secrétariat informatique, starter et chrono électrique
- concernant la formation sur les départements:
 - o 2 journées de formation, une + théorique et la 2de sur le terrain
 - o compétitions Ca à Se, 1 équip'athlé possible, 1 seule compétition en salle, championnat départemental ou +
 - o faire travailler les classements
 - o importance du tutorat pendant la formation
 - o insister sur la nécessité d'officier sur d'autres compétitions que les pratiques évaluées
 - o l'idéal : un binôme « candidat-tuteur » pendant les compétitions
 - o 1 examen blanc avec correction

Formation officiel fédéral, inscription avant le 30/11/17 :

- 1 examen écrit et oral ou pratique (stater, marche, chrono) le 25 mars 2018, lieu à déterminer
- 1 tuteur référent
- concernant la formation sur les départements:
 - o 2 formations théoriques
 - o 1 examen blanc et correction + 1 oral blanc

Prorogations officiels:

- 2 actions différentes à faire :
 - o 1 actualisation (théorie) : plusieurs sessions seront organisées au niveau de la ligue, les années paires (années des championnats du monde => mise à jour des règlements)
 - o 8 compétitions en 4 ans

Formation JJ départemental, inscription souhaitée avant le 30/11/17 :

- Participation minimale à 3 ou 4 compétitions en tant que JJ, avec un tuteur. (de préférence du club)
- 1 formation théorique
- 1 QCM de validation (qui peut être couplé avec la formation)
- nomination faite par le Comité fin avril

Formation JJ régional, inscription avant le 30/11/17 :

- Formation organisée par le comité
- QCM + classement (note>12)
- 1 tuteur référent
- 3 compétitions de niveau régional
- la formation doit être terminée pour le 16 juin.
- Nomination faite par la ligue.
- JJ qui passe Cadet, les clubs doivent demander dès janvier 2018 :
 - o à A Gougnet pour le JJ fédéral -> off reg
 - o à leur comité pour le JJ régional-> off départemental

Formation JJ fédéral

- examen + pratique lors des pointes d'or Lyon, début juillet